Lundi 25 septembre 2023



**Communiqué de presse**

**La Ville de La Courneuve demande au Gouvernement la réduction des limitations de vitesse à 70km/h sur les Autoroutes A1 et A86 en zone dense**

Dans le cadre de la première édition de la semaine du Développement Durable, organisée par la Ville de La Courneuve, du lundi 25 septembre au dimanche 1er octobre, la municipalité lance un appel au Gouvernement, en faveur du ralentissement de la circulation à 70km/h en zone dense, sur les autoroutes A1, actuellement limitée à 130km/h et l’A86, actuellement limitée entre 90 et 110km/h.

Avec une circulation atteignant 80 000 véhicules par jour sur ces deux autoroutes, la Ville de La Courneuve réclame les mêmes droits que d’autres agglomérations bénéficiant d’une limitation de vitesse à 70km/h sur leurs voies rapides urbaines, telles que Paris ou Lyon.

Le trafic routier constitue l'une des principales causes de pollution atmosphérique via les émissions d'oxyde d'azote et de particules fines. Selon Airparif, les concentrations de particules fines et de dioxyde d’azote dépassent les valeurs limites, jusqu’à deux fois près des grands axes.

Il s'agit d’un contexte d’urgence, avec un objectif double d’amélioration de la qualité de l’air, visant à protéger la santé humaine et l'environnement, et du cadre de vie des habitants de La Courneuve, impactés par les nuisances sonores.

La Ville organise une opération impactante suivie d’un point presse pour interpeller les pouvoirs publics, sensibiliser les riverains et usagers de l’A1 et de l’A86, en présence de Gilles Poux, Maire de La Courneuve, et de Soumya Bourouaha, Députée de Seine-Saint-Denis :

**Mercredi 27 septembre, à 11h00**

**Pont Palmers**

(Situé sur l’A86, entre la station de métro La Courneuve-8 mai 1945, ligne 7, et les Six-Routes

Arrêt tramway T1 : Stade Géo André)

**93 120 La Courneuve**

Depuis plusieurs années, la municipalité alerte l’Etat sur la nécessité d’agir. Une **pétition** pour la réduction de la vitesse sur l’A1 et l’A86 en zone dense est désormais accessible [en ligne](https://notreavis.lacourneuve.fr/petition/?fbclid=IwAR11AP_bVt5ZZSmVuCRh0e0J3xP_RTNNYgEsHxinfEvckLHr27gbtVNfXVI), et à la Mairie de la Courneuve.

Accréditations obligatoires à l’adresse suivante : [raphael.perrinautissier@lacourneuve.fr](mailto:raphael.perrinautissier@lacourneuve.fr)

Contact presse :

Raphaël Perrin Autissier

Tél. 01 49 92 61 45 - 06 18 35 99 52

[raphael.perrinautissier@lacourneuve.fr](mailto:raphael.perrinautissier@lacourneuve.fr)